

SUJÉTIONS, LA LUTTE NE FAIT QUE COMMENCER !



GRÈVE DÈS LE 21 MARS CONTRE L'AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Rappelons-le, nous ne disposons aujourd'hui que de 25 jours de CA en tout et pour tout pour l'année 2022 ! Tous les autres éléments vendus par la municipalité à grand renfort de mails et de courriers n'étaient que de l'artifice dans le but d'éteindre toute contestation des agents.

La CGT a été reçue le 31/01 en audience bilatérale avec Antoine GUILLOU, maire adjoint aux personnels chargé du « dialogue social », dans le cadre de l'application à Paris des nouveaux rythmes de travail 2022. La CGT lui a remis en mains propres un projet de revendications ambitieux et progressiste permettant de faire baisser le temps de travail de tous les agents de la ville en actionnant le levier des sujétions ! **Voici celles pour la DASCO :**

Niveau 1	Travail sur écran	Personnels administratifs
Niveau 2	Travail au moins 10 samedis, dimanches ou nuits/an	Agents Académie du climat
Niveau 3	Travail avec variations saisonnières importantes / Accueil du public nécessitant une expertise technique	REV, SGD et UGD
Niveau 4	Travail à pénibilité physique / Alternance matin -après-midi et horaires décalés / Travail auprès d'enfants de moins de 6 ans / Travail au moins 20 nuits par an	ATE, ATEE, ASEM, adjoints éducatifs de l'action collégiens
Niveau 5	Travail en milieu contraignant / Variations saisonnières importantes et planning en journée discontinu	ATEE EMOP, AAAS
Niveau 6	Totalité du temps de travail effectué de nuit	ATEE gardiens de nuit

Niveau de sujétion	En 2021	En 2022	Revendication CGT
0	1551	1607	1506
1	1529	1586	1484
2	1506	1565	1462
3	1484	1544	1440
4	1462	1523	1418
5	1440	1502	1396
6	1418	1481	1374
7	Inexistante	1460	1352